

Notre-Dame-des Neiges Ce que révèlent les archives de pierre

Rita Rachele Dandavino

Numéro 49, hiver–printemps 1991

Le patrimoine funéraire : au-delà du mythe

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17789ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dandavino, R. R. (1991). Notre-Dame-des Neiges : ce que révèlent les archives de pierre. *Continuité*, (49), 13–16.



LE PATRIMOINE FUNÉRAIRE: AU-DELÀ DU MYTHE

Les principaux monuments du cimetière Notre-Dame-des-Neiges ont fait l'objet d'un inventaire. Un premier pas vers la préservation et la mise en valeur du patrimoine funéraire. (photo: Continuité)

NOTRE-DAME- DES-NEIGES

par Rita Rachele Dandavino

Découvrir l'histoire d'une ville en parcourant ses cimetières peut sembler de prime abord quelque peu singulier. Pourtant, rien n'est plus révélateur que la lecture attentive des monuments funéraires: s'ils évoquent la précarité de la vie humaine et la nature éphémère des richesses, ils rappellent également des personnages et des époques, et témoignent de l'évolution des styles. Les pierres parlent du passé, mais aussi du présent! Cette lecture suscite en outre une réflexion sur la société montréalaise et sur le rôle qu'elle joue dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine funéraire.

Ce que révèlent les archives de pierre.

Le patrimoine funéraire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, inauguré en 1855, est considéré comme une composante importante dans la définition de deux des vocations du mont Royal: la conservation et l'éducation. En 1987, les richesses des éléments funéraires du cimetière avaient contribué à la constitution du Site du patrimoine du mont Royal, premier site constitué par une municipalité en vertu de la Loi sur les biens culturels. Les recherches archi-

vistiques ne pouvant divulguer tous les secrets des monuments, caveaux et sculptures du cimetière, il fallait procéder à un inventaire détaillé et systématique du site, entreprise certes intéressante mais combien colossale, qui débordait du mandat premier d'une administration de cimetière.



Dans le cadre de l'élaboration du Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal, le Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal a entrepris, au cours de l'été 1988, un inventaire des éléments patrimoniaux du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Ce projet pilote a permis de localiser et d'analyser près de deux cents monuments, pierres tombales et caveaux d'intérêt patrimonial, la plupart situés dans les parties les plus anciennes du cimetière. L'inventaire devait déterminer le potentiel d'interprétation des éléments d'intérêt patrimonial, en indiquer l'état général de conservation et proposer des interventions pour les préserver.

LA MÉTHODOLOGIE

L'approche méthodologique spécifiquement développée pour ce projet tient compte de deux niveaux de lecture: d'une part, la morphologie des îlots en relation avec l'implantation et la disposition des lots et, d'autre part, la lecture des monuments proprement dits, soit la typologie, l'analyse architecturale et l'intérêt sur les plans historique, social ou autre. Les monuments retenus pour fins d'inventaire répondent à un ou plusieurs critères: l'ancienneté, la signification historique, l'importance des personnages, l'intérêt architectural ou sculptural et l'unicité.

Dans les parties anciennes du cimetière, des monuments funéraires aux formes et dimensions variées, précédés d'escaliers cérémoniels, sont autant de rappels des villas du siècle dernier.
(photo: Continuité)

Une approche par échantillonnage a permis de sélectionner les îlots qui feraient l'objet de relevés plus exhaustifs. La sélection de bassins d'échantillonnage et éventuellement de secteurs d'intérêt patrimonial a été encadrée par une lecture paysagère de l'ensemble du cimetière identifiant treize unités de paysage. Le nombre d'îlots choisis pour fins d'inventaire dans chacune des unités de paysage en reflétait l'intérêt patrimonial et tenait compte des critères de sélection, d'une certaine représentativité des différents styles et courants architecturaux en présence et de certaines notions typologiques (ex: caveaux familiaux, monuments de coin, cryptes). Quant aux éléments répondant aux critères «personnage» et «historique», ils furent identifiés principalement à partir de la liste des personnages connus du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Il faut noter que les quelque deux cents éléments retenus ne représentent qu'une infime portion de l'ensemble patrimonial du cimetière et que plusieurs autres monuments auraient certes mérité d'être répertoriés.

La cartographie sommaire des éléments inventoriés a permis d'identifier les zones offrant en premier lieu un potentiel en terme de parcours d'interprétation. Ces zones furent indiquées dans le Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal. Les unités de paysage les plus représentées sont: la plaine libre, le coeur, la partie ouest de la pente lente, la pente accentuée et le sommet.

Afin de faciliter le repérage dans l'éventualité où l'on poursuivrait l'inventaire, la notion d'unité de paysage fut mise de côté pour le classement des quelque 300 fiches descriptives des îlots et des monuments. Les fiches présentent, dans l'ordre, l'îlot retenu puis ses éléments patrimoniaux les plus intéressants, choisis en fonction des critères précités ou de leur représentativité. Selon l'analyse des fiches descriptives, l'état général des quelque deux cents éléments funéraires inventoriés se décrit comme suit: une cinquantaine d'entre eux nécessitent des interventions mineures et moins d'une vingtaine, des interventions majeures. Quant à l'urgence d'agir, elle semble a priori faible, car moins d'une dizaine d'éléments requièrent une intervention rapide. Il n'en reste pas moins que près de la moitié des monuments inventoriés nécessitent une intervention d'entretien ou de restauration, pour corriger l'effet du climat, de la pollution et

même du vandalisme. Si l'on reporte cette proportion à l'ensemble des monuments qui mériteraient d'être inventoriés, il pourrait y avoir lieu de s'inquiéter. Cependant, l'étendue limitée de l'échantillonnage ne permet pas de tirer des conclusions sur l'ampleur des besoins, ni d'ailleurs sur les coûts reliés à d'éventuels travaux d'entretien ou de restauration.

LA CONSERVATION PAR LA SENSIBILISATION

Le projet pilote de 1988 confirme le très grand potentiel d'interprétation du patrimoine funéraire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges et l'intérêt d'en assurer la conservation. Le contenu didactique de parcours d'interprétation structurés et respectueux de la vocation du site pourrait être enrichi par des recherches typologiques et sociales permettant de déchiffrer et d'interrelier les composantes du cimetière: histoires des individus et des familles, recherches sur l'évolution de l'architecture funéraire et de l'architecture urbaine.

Des interventions d'entretien et de restauration sont requises pour assurer la préservation des éléments funéraires patrimoniaux. Une évaluation opérationnelle devrait comprendre une démarche de sensibilisation auprès des familles concernées par les monuments répertoriés en indiquant l'intérêt historique que présentent ces derniers et en les incitant à participer à un effort d'entretien et de restauration, lorsque cela s'impose. Un projet d'encadrement ou de soutien technique pourrait être assumé par des organismes intéressés au patrimoine. À l'instar de la Old Burying Ground Foundation de la Nouvelle-Écosse, un financement d'appoint ou une autre formule tenant compte du contexte juridique montréalais pourrait mettre à contribution les organismes intéressés au patrimoine et à la mise en valeur du mont Royal ainsi que les institutions d'enseignement.

Exemple d'une fiche descriptive.

REFLET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

La réalisation de l'inventaire comme outil de planification, d'évaluation et de mise en valeur du patrimoine funéraire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges a engendré des réflexions non seulement sur l'aspect architectural, mais aussi sur les aspects culturel et social. Une similitude est apparue entre l'évolution de l'organisation du cimetière Notre-Dame-des-Neiges et celle de la trame urbaine montréalaise. On peut en effet établir un parallèle entre la morphologie des îlots et des lots du cadastre funéraire et celle du cadastre urbain, entre l'implantation des monuments et le bâti urbain correspondant, entre le vocabulaire de l'architecture funéraire et le milieu social du défunt.

L'inventaire indique plusieurs pistes de comparaison: des zones plus anciennes aux chemins sinueux, des monuments funéraires avec ou sans enclos et aux formes et dimensions variées, des escaliers cérémoniels...

LE MONT ROYAL

LE CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

6.39



IDENTIFICATION

nom: TRACEY

référence:

adresse:

téléphone:

INTÉRÊT

▲ ancienneté	<input checked="" type="checkbox"/>
◆ architecture	<input checked="" type="checkbox"/>
■ histoire	<input checked="" type="checkbox"/>
● personnage	<input checked="" type="checkbox"/>
★ sculpture	<input checked="" type="checkbox"/>
* unicité	<input checked="" type="checkbox"/>

INTERVENTION

m/mineure M/majeure u/urgente

monument M

site _____

aménagement _____

RECOMMANDATION

Travaux de consolidation de la base du monument.

HISTORIQUE

Daniel Tracey M.D.

Mort du choléra le 19 juillet 1832. Natif de Roscrea, comté de Tipperary, Irlande. Diplômé de Trinity College de Dublin. En 1828, il fonde le *Vindicator Journal*. Dévoué à la cause de la liberté, il est condamné, par ordre du Conseil législatif, pour diffamation à dix jours de prison à Québec. Accueilli en héros à son retour le 15 mars, il est élu le 21 mai 1832, membre du Parlement dans la circonscription de Montréal Ouest. Monument érigé en 1838 par son frère, John Tracey d'Albany, N.Y.

ANALYSE

Monument de style néo-gothique français, en grès chamois, sur base carrée de calcaire. Hauteur approximative: 12 m. Les portails aveugles sont en arc d'ogive surmonté d'un gable à crochet. La plaque de granit rose de l'arcade est surmontée, dans le tympan, d'armoiries à présent illisibles. Des pilastres d'ordre composite, couronnés de pinacles, marquent les angles. La toiture à quatre versants et à gables s'élève en pyramide sur une base octogonale.

ÉTAT ACTUEL

La base du monument a subi des dommages dus aux variations climatiques. Certaines pierres sont disloquées et les joints s'effritent. Le monument en grès chamois reste cependant stable; à noter, toutefois, un effritement avancé de la pierre. Certaines composantes semblent manquantes, soient les couronnements des pinacles et des gables.

autant de rappels des villas, des résidences pavillonnaires et des murs entourant les propriétés; les institutions ou associations et leurs monuments symboliques; le cadastre funéraire rectiligne et régulier et le monument d'échelle uniforme rappellent les maisons en rangée; les secteurs plus récents aux monuments implantés deux à deux s'apparentent aux ensembles de maisons jumelées... jusqu'au colombarium, qui évoque le phénomène du «condominium»!

LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Autre élément de réflexion, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges présente des archives de pierre, un livre ouvert sur la société montréalaise catholique. Accueillant d'abord une population majoritairement canadienne-française, le cimetière reflète de plus en plus la réalité ethnique de Montréal (mais non sa diversité religieuse!). L'importance accordée au culte des ancêtres sinon à la religion peut se traduire par l'ornementation florale des tombes, par les habitudes de visite aux morts et par l'entretien des monuments funéraires.

Les événements sociaux se laissent découvrir à travers les pierres: pertes de fortune, épidémies ou guerre. Les monuments peuvent aussi refléter la disparition réelle de familles ou la perte d'intérêt occasionnée par l'absence ou l'éloignement des descendants vers la banlieue, par l'émigration ou, tout simplement, par l'indifférence.

QUI EST LE GARDIEN DU CIMETIÈRE?

Le cimetière permet à ceux qui le désirent de revivre le siècle passé et de mieux comprendre le présent. Le document de pierre sera-t-il transmis aux générations du XXI^e siècle, pour faire connaître la grande et la petite histoire de Montréal, l'histoire individuelle ou anonyme qui, souvent, sans être racontée, constitue néanmoins la véritable histoire qui façonne la ville?

Devant le changement des valeurs sociales, il faut s'interroger sur les gestes à poser pour assurer cet avenir. La réflexion qui suit dépasse le mandat d'étude et les résultats de l'inventaire des monuments funéraires. Pourtant, elle devrait guider le choix des interventions. La préservation des éléments funéraires n'est pas futile; elle transcende les préoccupations individuelles et quoti-

diennes et fait appel à une responsabilité historique plus grande, permettant à une société de survivre et de traverser le temps. Le témoignage aux morts et à l'histoire demeure une responsabilité des vivants.

La société montréalaise, comme l'ensemble de la société québécoise, vit par rapport à son patrimoine funéraire une transformation qui dépasse le seul phénomène de la désaffection religieuse. Les structures familiales et les valeurs sociales ont changé, ce qui se reflète dans les attitudes face au monument funéraire, rendant moins claire la relation émotive avec ce dernier et moins évident le sens de la responsabilité à l'égard de ce patrimoine, seul témoignage de l'existence de certains individus.

La relation d'un peuple avec son patrimoine funéraire n'est pas étrangère à celle qu'il entretient avec son patrimoine bâti et culturel en général. Comme la préservation et la mise en valeur du patrimoine se traduisent souvent par des interventions requérant des ressources financières, l'intérêt pour ce patrimoine peut-il être perçu comme une priorité «sociale»? Sinon, qui le regrettera? Les futures générations, fort probablement...

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges pourrait certes constituer un vibrant témoignage de plus d'un siècle de l'histoire montréalaise, si son patrimoine est connu et préservé. Cette réflexion concerne aussi son voisin, le cimetière Mount Royal, porteur du témoignage d'une autre partie de la société montréalaise.

L'inventaire, sous la responsabilité de M^{me} Dandavino, a été mené à bien grâce à la collaboration de MM. Martin Bégin et Réal Benoit, alors étudiants en architecture, de M^{me} Wendy Graham, architecte paysagiste à la Ville de Montréal, et de l'administration du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, qui a facilité l'accès au site et permis la consultation de ses archives.

Les opinions exprimées à la suite de la présentation de l'étude n'engagent que l'auteure et aucunement la Ville de Montréal ni l'administration du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Rita Rachele Dandavino, architecte et urbaniste, est préposée à la planification au Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal.

par Rita Désy-Proulx †

N.D.L.R.: M^{me} Rita Désy-Proulx a été bénévole pendant plusieurs années au Musée du Séminaire. Elle est décédée en 1990 au moment où les recherches qu'elle menait sur la momie étaient sur le point d'aboutir. Pour Continuité, le professeur Luc Noppen a résumé quelques écrits de M^{me} Désy-Proulx sur le sujet, à la fois pour témoigner de cette recherche et pour rendre hommage au travail, souvent oublié, du personnel bénévole qui anime les musées et lieux culturels.

Couché dans son sarcophage, le petit Nen-ou-ef est l'attraction du Musée du Séminaire de Québec. Des études faites à partir des inscriptions sur le sarcophage de la momie ont permis d'avancer l'hypothèse qu'il daterait de 1400 avant Jésus-Christ et donc qu'il appartient à la XVIII^e dynastie. Il est peu probable que des recherches plus poussées nous en apprennent davantage. En effet, comment savoir vraiment d'où vient cette momie achetée à un marchand? Ensuite, peut-on vraiment expliquer et dater cette momie à l'aide des inscriptions du sarcophage alors que rien ne nous permet d'affirmer que le contenu appartient bel et bien au contenant?

La momie et son sarcophage sont par contre des objets intéressants pour présenter les origines de la thanatologie, à une époque où l'on voulait conserver le corps intact afin que l'âme du défunt puisse s'y réincarner. On peut donc l'interpréter en relation avec le culte des morts en Égypte, comme cela a déjà été fait.

Mais cette petite momie peut nous révéler bien des choses sur le Québec du XIX^e siècle. Son périple mérite d'être mieux connu, comme aussi les raisons qui l'ont amenée à Québec. Tout cela nous éclaire aussi sur le contexte dans lequel est né le Musée du Séminaire.